

SikaTop[®]-1026

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° BE0013/03

1	CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE:	BE0013/03
2	USAGE(S) PRÉVU(S):	EN 1504-2:2004 Revêtement hydraulique pour la protection de béton contre la carbonatation et l'infiltration des chlorures.
3	FABRICANT:	Sika Services AG Tüffenwies 16-22 8064 Zürich
4	SYSTÈME(S) D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES:	Système 2+ Système 3 (utiliser pour la réaction au feu)
5a	NORME HARMONISÉE:	EN 1504-2:2004
	Organisme(s) notifié(s):	0749

Déclaration des performance

SikaTop[®]-1026

BE0013/03

2024.01, ver. 1

1707

6 PERFORMANCE(S) DÉCLARÉE(S)

Caractéristiques essentielles	Performances	AVCP	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe F	Système 3	EN 1504-2:2004
Ressuage linéaire	NPD	Système 2+	
Coefficient de dilatation thermique	NPD	Système 2+	
Résistance à l'abrasion	conforme	Système 2+	
Cross cut	NPD	Système 2+	
Absorption capillaire	$w \leq 0,1 \text{ kg/m}^2 \cdot \text{h}^{0,5}$	Système 2+	
Perméabilité à la vapeur d'eau	classe I	Système 2+	
Résistance à la carbonatation	$S_d > 50\text{m}$	Système 2+	
Altération artificielle	NPD	Système 2+	
Adhérence après compatibilité thermique		Système 2+	
- cycles de gel – dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage	$\geq 2 \text{ MPa}$	Système 2+	
- cycles orage – pluie	$\geq 2 \text{ MPa}$	Système 2+	
Résistance aux chocs thermiques	NPD	Système 2+	
Résistance chimique	NPD	Système 2+	
Pontage de fissures		Système 2+	
- statique	NPD	Système 2+	
- dynamique	NPD	Système 2+	
Adhérence (pull-off test)	$\geq 2 \text{ MPa}$	Système 2+	
Résistance à la glissance	NPD	Système 2+	
Résistance antistatique	NPD	Système 2+	
Adhérence au béton humide	NPD	Système 2	
Expansion/ressuage	NPD	Système 2+	
Substances dangereuses	Convient au 5.4 (EN 1504-2)	Système 2+	

Déclaration des performance

SikaTop®-1026
BE0013/03
2025.01 , ver. 1
1707

7 DOCUMENTATION TECHNIQUE APPROPRIÉE ET/OU DOCUMENTATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Nom : Glenn Puystjens
Fonction: Team Lead Technical Service
À Nazareth le 7 janvier 2025

Nom: Paul Magera
Fonction: General Manager
À Nazareth le 7 janvier 2025



.....

Fin de l'information tel que requis par le Règlement (EU) n° 305/2011

Déclaration des performance

SikaTop®-1026
BE0013/03
2025.01 , ver. 1
1707



23

Sika Services AG, Zurich, Switzerland

DoP No. BE0013/03

EN 1504-2:2004

Notified Body 0749

Revêtement hydraulique pour la protection de béton
contre la carbonatation et l'infiltration des chlorures: Protection contre la
pénétration (1.3), Contrôle du taux d'humidité (2.2), Augmentation de la résistivité (8.2).

Réaction au feu	Classe F
Absorption capillaire	$w \leq 0,1 \text{ kg/m}^2 \cdot \text{h}^{0,5}$
Perméabilité à la vapeur d'eau	classe I
Résistance à la carbonatation	$S_d > 50\text{m}$
Adhérence après compatibilité thermique	
- cycles de gel – dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage	$\geq 2 \text{ MPa}$
- cycles orage – pluie	$\geq 2 \text{ MPa}$
Adhérence (pull-off test)	$\geq 2 \text{ MPa}$
Substances dangereuses	Convient au 5.4 (EN 1504-2)

<http://dop.sika.com>

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach. Elle est disponible sur le site www.quickfds.fr et sur www.sika.fr.

Selon l'article 31 du règlement (CE) 1907/2006 (Reach), une Fiche de Données de Sécurité n'est pas obligatoire.

Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit n'est pas classé dangereux, il ne contient pas de substances dangereuses, PBT (Persistant, Bioaccumulable et Toxique), vPvB (très persistant et très bioaccumulable) et de substances extrêmement préoccupantes de la liste candidate publiée par l'Agence de Produits Chimiques Européenne dans des concentrations supérieures à 0.1 % (p/p).

MENTIONS LÉGALES

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Déclaration des performance

SikaTop®-1026

BE0013/03

2025.01, ver. 1

1707

Sika Services AG
Tüffenwies 16-22
8064 Zürich
Switzerland
www.sika.be

Déclaration des performance
SikaTop®-1026
BE0013/03
2025.01 , ver. 1
1707

